

Un incendie avait ravagé dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 novembre une partie de l'Assemblée nationale camerounaise à Yaoundé, causant de gros dégâts matériels mais pas de victimes.

Alors que les députés étaient encore sous le choc et terrifiés, dès le lendemain 17 novembre 2017, le ministre de la communication, et porte-parole du gouvernement, Issa Tchiroma Bakay, avaient rapidement conclu à une cause « accidentelle ».

La nouvelle expression en kiosque ce 26 janvier croit en savoir un peu plus. Elle nous renseigne de ses sources très confidentielles que l'expertise technique du cabinet Albert Dzungang qui avait été retenue par l'assureur pour évaluer les dégâts et faire des propositions éventuelles vient d'être récusé par l'Assemblée nationale. Argument officieux, « il est un opposant ».

Selon le journal, les responsables de l'Assemblée nationale sont catégoriques: il faut raser cet immeuble et reconstruire un autre.

Alors, question: pourquoi insiste-t-on à démolir un immeuble alors que l'expert technique préconise sa réhabilitation? s'interroge le quotidien.

Cette interrogation risque de déboucher sur la terrible thèse de ceux qui soupçonnaient dès le départ que l'incendie de l'hémicycle était d'origine criminelle.

Et à qui donc profiterait ce crime? se questionne encore le journal.

Pour le tabloïd, Ce qui rend encore plus suspect cette démarche des responsables de l'Assemblée nationale, c'est que l'expert technique agréé en incendie a été remplacé par un expert en matériel et équipement mécanique et électrique.

La Nouvelle Expression dit avoir contacté le premier expert qui a été récusé, mais sa réponse a été laconique. « Pour l'instant, je m'occupe d'autres choses. Je reviendrai à vous en temps opportun. Je vous le promets », a répondu Albert Dzungang
